

Concourir à l'excellence en architecture

Éditoriaux du *Catalogue des Concours Canadiens* (2006–2016)

Publié en 2016 par

Potential Architecture Books

T2 – 511 Place d'Armes

Montréal (Québec), Canada

H2Y 2W7

www.potentialarchitecturebooks.com

Copyright © 2016 Potential Architecture Books

Aucune partie de ce livre ne peut être utilisée ou reproduite sans la permission écrite de l'éditeur, sauf dans le cas de critiques de livre. Toutes les vérifications raisonnables et nécessaires ont été faites afin d'identifier les titulaires des droits d'auteur. Toutes erreurs ou omissions dans cet ouvrage seront corrigées dans les prochaines éditions.

© (Université de Montréal) Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture.

La Loi sur le Droit d'auteur indique que l'utilisation équitable d'une œuvre ou de tout autre objet du droit d'auteur aux fins d'étude privée ou de recherche ne constitue pas une violation du droit d'auteur. L'utilisation équitable d'une œuvre ou de tout autre objet du droit d'auteur aux fins de critique ou de compte rendu ne constitue pas une violation du droit d'auteur à la condition que soient mentionnés : d'une part, la source, d'autre part, si ces renseignements figurent dans la source : dans le cas d'une œuvre, le nom de l'auteur (Loi sur le Droit d'auteur C-42, art. 29 et 29.1).

Avis important : Sauf indication contraire, les photographies d'édifices et tous les documents de projets présentés dans ce livre proviennent d'archives professionnelles ou institutionnelles. Toute reproduction ne peut être autorisée que par les architectes, concepteurs ou les responsables des bureaux, consortiums ou centres d'archives concernés. Les chercheurs de la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture (www.crc.umontreal.ca) ne peuvent être tenus responsables pour les omissions ou les inexactitudes, mais souhaitent recevoir les commentaires et informations pertinentes afin d'effectuer les modifications nécessaires lors de la prochaine mise à jour (info@ccc.umontreal.ca).

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Concourir à l'excellence en architecture : éditoriaux du Catalogue des
Concours Canadiens (2006-2016) / sous la direction de Jean-Pierre Chupin.

ISBN 978-0-9921317-4-6 (relié)

1. Architecture--Concours--Canada. 2. Projets d'architecture--Canada.
I. Chupin, Jean-Pierre, 1960-, éditeur intellectuel

NA2345.C3C66 2016

720.971

C2016-906597-9

Direction artistique, conception graphique et révisions : Marie-Saskia Monsaingeon

Table des matières

024	Préface Ewa Bieniecka
028	Concourir à l'excellence en architecture : 5 points d'un manifeste potentiel Jean-Pierre Chupin
050	Survol statistique des concours canadiens
058	Éditoriaux
060	Espaces publics et promoteurs privés Jean-Pierre Chupin, 2006-08-01
064	Paysage canadien : invention reportée ? Jean-Pierre Chupin, 2006-09-01
068	RE-Marquer le territoire de l'architecture Jean-Pierre Chupin, 2006-11-01

Concours

<i>Absolute Design Ideas Competition</i>	Ontario	2005
<i>Point Pleasant Park</i>	Nouvelle-Écosse	2005
Centre de production des arts de la scène Jean-Besré	Québec	2004

072	Concours privé : l'anamorphose de la rentabilité Jacques Lachapelle, 2007-01-01
076	La maison canadienne du futur en... 1954 Izabel Amaral, 2007-03-01
078	<i>Benny Farm</i> : gérer la complexité Jacques Lachapelle, 2007-05-01
082	Vers une tectonique canadienne ? Jean-Pierre Chupin, 2007-09-01
084	Recréer le logement social Anne Cormier, 2007-10-01
086	Durables bibliothèques Jean-Pierre Chupin, 2007-12-01
090	Ilôt des Palais, projet suspendu, patrimoine en sursis Jacques White, 2008-02-01

<i>Tip Top Tailors</i>	Ontario	1994
<i>Calvert House</i> pour la maison canadienne de demain/ <i>International Calvert House Competition for the Canadian home of tomorrow</i>	Québec	1954
<i>Benny Farm</i>	Québec	2002
Galerie canadienne de la céramique et du verre/ <i>Canadian Clay and Glass Gallery</i>	Ontario	1986
Repenser et redéfinir le logement social au centre-ville, concours étudiant/ <i>Rethinking and Redefining Social Housing in the City Centre, student competition</i>	Canada	2006
Agrandissement de la bibliothèque Félix-Leclerc	Québec	2006
Îlot des Palais	Québec	2006

092	11 jardins réalisés, 92 jardins potentiels Jean-Pierre Chupin, 2008-07-01
094	Franchir le mur de la maladie mentale Isabelle Le Clair et Jean-Pierre Chupin, 2008-09-01
098	Le CCA et la promotion de la jeune architecture canadienne Jean-Pierre Chupin, 2009-02-01
100	Équipements culturels en cure de jouvence : agrandir nos bibliothèques Denis Bilodeau, 2009-06-01
102	Un concours sur l'intangible Jacques Lachapelle, 2009-09-01
104	La bibliothèque de Saint-Hubert Pierre Boyer-Mercier, 2009-10-01
106	« Paysages suspendus », un nouveau jalon vers la diversification des concours ? Jacques White, 2010-01-01

Jardins Éphémères du 400 ^e	Québec	2006
<i>Centre for Addiction and Mental Health</i>	Ontario	2001
Représentation Canadienne à la Biennale de Venise de 1995/ <i>Canadian participation to the Venice Biennale 1995</i>	Italie	1995
Agrandissement de la Bibliothèque Montarville-Boucher de la Bruère	Québec	2007
Mise en lumière de la façade du Gesù	Québec	2008
Nouvelle Bibliothèque de Saint-Hubert	Québec	2008
Paysages suspendus	Québec	2008

112	276 jardins des délices pour Métis 2010 Jean-Pierre Chupin, 2010-02-01
114	L'École d'architecture du Nord de l'Ontario Anne Cormier, 2010-03-01
118	OMA à Québec : <i>Office for MNBAQ Architecture</i> Jean-Pierre Chupin, 2010-04-01
124	Concours pour l'Expo d'Osaka 1970 : quand l'identité canadienne n'était pas une affaire de cirque Izabel Amaral, 2010-06-01
128	Le nouveau Planétarium de Montréal : étoiles en sous sol Carmela Cucuzzella, 2010-10-01
130	Mise à jour torontoise : <i>Dundas Square (1998) et Fort York Visitor Centre (2009)</i> Anne Cormier, 2011-02-11
132	<i>Brainstorming Vancouver</i> Camille Crossman, 2011-04-22

Jardins de Métis 2010	Québec	2009
L'École d'architecture du Nord de l'Ontario/ <i>Northern Ontario School of Architecture</i>	Ontario	2009
Musée national des beaux-arts du Québec	Québec	2009
Pavillon du gouvernement canadien pour l'Exposition universelle d'Osaka de 1970/ <i>Canadian Government Pavilion Japan World Exposition Osaka 1970</i>	Japon	1966
Planétarium de Montréal	Québec	2008
<i>Dundas Square</i>	Ontario	1998
<i>Fort York Visitor Centre</i>	Ontario	2009
<i>FormShift Vancouver: Primary</i>	Colombie-Britannique	2009

134	Le sens civique de l'architecture Jacques Lachapelle, 2011-06-18
138	Quand le design des concours québécois innove pour le design urbain Camille Crossman, 2011-09-25
140	Virage urbain dans la banlieue de Surrey Carmela Cucuzzella, 2011-11-12
142	Quartier Champ-de-Mars : carrefour des idées urbaines Simon D. Bergeron, 2011-12-09
146	Une bibliothèque pour la ville Georges Adamczyk, 2012-09-08
150	Bibliothèque Saint-Laurent — quand LEED devient synonyme de « prix concours » Carmela Cucuzzella, 2012-10-13
156	Au-delà du <i>branding</i> : concours d'architecture et identité urbaine Denis Bilodeau, 2012-11-03



<i>St. Lawrence Market North Building</i>	Ontario	2009
Le Triangle — Namur/Jean-Talon Ouest	Québec	2011
<i>TOWNSHIFT Suburb into City/Cloverdale: Round Up</i>	Colombie-Britannique	2009
Aménagement des abords de la station de métro Champ-de-Mars	Québec	2009
Bibliothèque Marc-Favreau	Québec	2009
Nouvelle bibliothèque de Saint-Laurent	Québec	2009
<i>Poto:Type</i>	Colombie-Britannique	2007

162	Concourir pour l'esprit de compétition Jean-Pierre Chupin, 2012-11-16
168	Un pas en avant, deux pas en arrière Camille Crossman, 2012-12-01
172	Des idées, du vinyle et des jeux panaméricains à Toronto Georges Adamczyk, 2013-01-25
176	Peut-on gagner sans innover ? Camille Crossman, 2013-02-08
178	Fraîcheur des firmes, opacité du jugement Konstantina Theodosopoulos, 2013-02-22
180	Une maison de la littérature pour Québec, architecture et/ou scénographie ? Louis Destombes, 2013-03-08
186	Leçons de paysage par des étudiants Jean-Pierre Chupin, 2013-03-22

Complexe Sportif Saint-Laurent	Québec	2010
Centre Culturel Notre-Dame-de-Grâce	Québec	2010
<i>Pan Am Games Award — Pavilion Competition</i>	Ontario	2010
Promenade Smith	Québec	2011
Aménagement du parc de Place de l'Acadie	Québec	2011
Maison de la littérature de l'Institut Canadien de Québec	Québec	2011
<i>resTOre</i>	Ontario	2011

188	Quel futur pour le patrimoine bâti ? Nicholas Roquet, 2013-04-05
194	Du projet lauréat à la controverse publique Nicholas Roquet, 2013-04-19
198	Incarner ou rendre hommage ? Konstantina Theodosopoulos, 2013-05-10
202	La vie en Haute REZ Anne Cormier, 2013-07-05
206	Université du Manitoba, 2012 : un ambitieux projet de campus universitaire placé sous haute organisation Carmela Cucuzzella et Camille Crossman, 2014-01-23
210	« 7 doigts de la main », 4 mousquetaires, une salle de spectacle et du cirque Jean-Pierre Chupin, 2014-03-19
216	Verdir en ligne Anne Saint-Laurent, 2014-04-02

220	Ou comment enterrer l'imagination Jean-Pierre Chupin, 2014-04-16
224	Couvrir un stade sans se rétracter Bechara Helal, 2014-04-30
230	Saul-Bellow, une bibliothèque en conception intégrée Louis Destombes, 2014-05-20
234	Quand les jeunes firmes étaient encore bienvenues dans les concours : 3 concours d'Hôtels de Ville des années 1980 en Ontario Jean-Pierre Chupin, 2014-07-01
240	Quelle vie après la mort ? Le concours pour la reconstruction de l'église Saint-Paul d'Aylmer Nicholas Roquet, 2014-08-20
246	Concours national de modèles d'habitations : un concours monstre de la SCHL et du Conseil canadien de l'Habitation en 1979 Georges Adamczyk, 2014-09-03

<i>Green Line — Underpass Solutions</i>	Ontario	2012
Complexe de soccer au CESM	Québec	2011
Agrandissement de la bibliothèque Saul-Bellow	Québec	2011
<i>Kitchener City Hall</i>	Ontario	1989
<i>Markham City Hall</i>		1982
<i>Mississauga City Hall</i>		1986
Concours d'idées pour la reconstruction et la réutilisation de l'église Saint-Paul d'Aylmer	Québec	2009
Concours national de modèles d'habitation : Shawinigan Mississauga Vancouver Saskatoon Saint-Jean	Québec Ontario Colombie-Britannique Saskatchewan Terre-Neuve	1979

250	Agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds : un connecteur urbain Carmela Cucuzzella, 2014-10-08
254	<i>National Music Centre of Canada (Calgary 2009) : rencontre au sommet</i> Camille Crossman, 2014-10-22
260	Le musée qui voulait manger la ville Nicholas Roquet, 2014-11-05
264	<i>Canadian Small House Competition (1946) : la première initiative d'après-guerre de la SCHL</i> Marie-Saskia Monsaingeon, 2015-12-03
268	<i>Edmonton Park Pavilions (2011) : 1 même jury pour 5 concours simultanés</i> Hugo Duguay, Benoit Avarello et Alexandre Cameron, 2016-01-26
274	<i>Warming Huts v. 2012 : cabanes conceptuelles sur glace</i> Milosz Jurkiewicz, 2016-02-16

Réaménagement et agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds	Québec	2013
<i>National Music Centre of Canada</i>	Alberta	2009
Pôle muséal du quartier Montcalm	Québec	2013
<i>Canadian Small House Competition</i>	Canada	1946
<i>Edmonton Park Pavilions :</i> <i>Borden Park</i> <i>Castle Downs Park</i> <i>John Fry Sports Park</i> <i>Mill Woods Sports Park</i> <i>Victoria Park</i>	Alberta	2011
<i>Warming Huts: An Art + Architecture Exposition</i>	Manitoba	2012

278	Des idées d’amateurs pour des projets d’experts ? Olivier Guertin, 2016-03-14
284	Trop d’architecture, pas assez de paysage ? Bernard-Félix Chénier, 2016-03-29
290	Ma cabane (internationale) à l’est du Canada Adrien Python, 2016-04-19
294	Laval, ville projetée Alessandra Mariani, 2016-05-09
302	L’expression délicate d’une culture composite Simon Bélisle, 2016-06-23
306	Attendre le bus en méditant sur les changements climatiques Cheryl Gladu et Carmela Cucuzzella, 2016-06-30
312	Notices biographiques
318	Remerciements

<i>re:CONNECT: Visualizing the Viaducts</i>	Colombie-Britannique	2011
Design de la plage de l'Est	Québec	2013
<i>Cabin Design Challenge</i>	Nouveau-Brunswick	2014
Centre civique de Chomedey	Québec	1961
<i>Chinese Cultural Center</i>	Colombie-Britannique	1978
<i>Solar Powered Bus Shelter + Interactive & Educational</i>	Québec	2016



Préface



Préface

Ewa Bieniecka, architecte MOAQ, Présidente élue de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC)

L'architecture et l'environnement construit au Canada se nourrissent du débat public.

C'est en expliquant et en assurant les conditions d'une meilleure compréhension du rôle joué par l'architecture que l'on parvient à encourager l'excellence et à soutenir la production d'environnements plus durables, plus sains et de qualité pour la société. La créativité et l'innovation, ces deux composantes essentielles d'une économie basée sur l'information au XXI^e siècle, se trouvent de fait stimulées. Si l'ambition pour la qualité architecturale remonte aux origines de la profession, on assiste aujourd'hui à une véritable mobilisation autour de la reconnaissance de l'architecture comme atout culturel, intrinsèque et nécessaire.

En 2015, l'Ordre des architectes de l'Ontario a répondu à la première «stratégie culturelle ontarienne» du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports en participant aux consultations publiques et en défendant le principe de la valeur culturelle de l'architecture tant sur le plan des produits que sur celui des processus. En juin 2016, l'Ordre des architectes du Québec a présenté un mémoire au ministre de la Culture et des Communications pour défendre le principe essentiel voulant que le développement social et culturel du Québec, tout comme l'épanouissement de ses citoyens, soit intrinsèquement lié à l'excellence de l'architecture et de l'environnement construit. Mais ces deux associations professionnelles n'ont pas manqué de déplorer l'absence de débat public sur le sens et la valeur de l'architecture et plus encore sur le rôle de l'excellence architecturale dans l'édification sociale. Ces deux associations reconnaissent le besoin d'une société plus réflexive dans laquelle les débats de fond sont encouragés.

Depuis sa fondation en 1907, la mission de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) ou — Architecture Canada — consiste à promouvoir l'excellence dans l'environnement bâti et à défendre le principe d'une architecture responsable. L'élaboration de lignes directrices devant guider l'organisation des concours diffusée en 1988 sous la forme de «Règles canadiennes pour la conduite de concours d'architecture» fut un jalon important. À titre de représentante de l'IRAC et de directrice générale pour le Québec, j'ai eu le privilège de me familiariser avec le dynamisme de l'architecture et des domaines de la conception et je n'ai pas manqué d'en faire état régulièrement aux collègues canadiens à diverses occasions. C'est en assistant au lancement du livre *Architecture Competitions*

and the Production of Culture, Quality and Knowledge: An International Inquiry au printemps 2015, que j'ai pris la mesure de la dimension internationale des recherches menées à la Chaire de recherche de l'Université de Montréal sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture. J'en ai été impressionnée au point que j'ai souhaité saisir l'occasion qui m'a été donnée par cette préface pour encourager et promouvoir le nouvel ouvrage de cette même équipe de chercheurs passionnés, qui nous offre, ni plus ni moins, que l'étude la plus complète à date sur les concours canadiens.

Conçu par des chercheurs en 2002, le *Catalogue des Concours Canadiens (CCC)* est la bibliothèque numérique bilingue destinée à rassembler tous les projets d'architecture, de design urbain et d'architecture de paysage conçus en situation de concours. Ouvert au grand public, en accès libre, à partir de 2006, le CCC est mis à jour régulièrement. En quelques années, cette base de données est devenue une ressource appréciée à l'échelle mondiale. Le CCC repose sur un principe fondamental voulant que chaque projet, y compris les finalistes et ceux qui n'ont pas été construits, s'offre comme une source de connaissance et d'inspiration pour de nouvelles idées ou des comparaisons. Pour les concepteurs du CCC, les projets non lauréats ont «autant d'importance dans l'édification des cultures et des sociétés» que les idées gagnantes des concours. La bibliothèque numérique du CCC permet de systématiser l'étude des concours, permet de comparer les projets

que ce soit sur le plan des concepts, des stratégies ou des innovations techniques et, ce faisant, elle participe à l'accroissement des connaissances.

Sous le titre *Concourir à l'excellence en architecture* et sous la direction du professeur Jean-Pierre Chupin, se trouve rassemblé, dans cette publication, l'essentiel des éditoriaux du *Catalogue des Concours Canadiens* publiés entre 2006 et 2016. Cet ensemble témoigne de la rigueur d'un travail d'équipe fondé sur un dialogue intensif, constant et ouvert. Couvrant une période d'environ 70 ans, cette collection d'essais et recherches sur plus de 60 concours est un véritable apport à la connaissance et à la l'histoire de l'environnement construit au Canada. D'autant que s'y trouvent abordées des questions encore trop rarement évoquées dans les débats contemporains. Je suis convaincue que ces efforts de l'équipe du CCC visant à partager tous les projets des concours nourrissent le débat sur les valeurs de notre société et contribuent à la diffusion de la culture et de la connaissance. Ce livre devrait donc concourir directement à l'élaboration de politiques publiques qui accompagnent l'avancement de la profession. Comme tout architecte qui a déjà participé à un processus de mise en concours, je ne peux que souscrire à son rôle transformateur, et je souhaite par la même l'amélioration de la qualité architecturale pour le futur de ce pays.

Montréal, août 2016



Architecture Competitions and the Production of Culture Quality and Knowledge: An International Inquiry. Edited by Jean-Pierre Chupin, Carmela Cucuzzella, Bechara Helal, Montreal, Potential Architecture Books, 2015.



Introduction



Concourir à l'excellence en architecture : 5 points d'un manifeste potentiel

Jean-Pierre Chupin, PhD,
architecte MOAQ, MIRAC

Fruit d'efforts collectifs, ce livre se parcourt de multiples manières, tel un guide de voyage dans la recherche de la qualité architecturale. Les textes, rédigés de façon claire et concise par une trentaine d'auteurs, renvoient constamment aux précieuses ressources en ligne du *Catalogue des Concours Canadiens (CCC)*, grande archive numérique ouverte au public depuis 2006. Ces éditoriaux proposent une sélection de plus d'une soixantaine de concours couvrant les 70 dernières années de l'histoire canadienne avec un accent particulier sur la période contemporaine¹. L'œuvre est collective puisque ces concours, organisés par de nombreuses institutions publiques et privées, ont donné lieu à la conception de plusieurs centaines de projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage, d'un océan à l'autre. Réalisés ou idéalisés, tous ces projets contribuent, potentiellement, à la constitution d'un patrimoine matériel et immatériel commun. Sachant que les organisateurs, concepteurs, jurés ou critiques de nos environnements n'opèrent jamais dans la solitude, on peut dire, sans exagération, que cet ouvrage est le signe de la collaboration d'une myriade de personnes. C'est ce que nous appellerons ici : concourir à l'excellence en architecture.

Tout en préservant aux lecteurs le plaisir de fureter de concours en projets, au hasard des découvertes et de leurs prolongements dans la consultation du *Catalogue des Concours Canadiens*, ce texte introductif suggère quelques pistes de lecture qui ressortent de l'expérience canadienne en matière de concours. Nos remarques sont fondées sur les analyses comparatives conduites par les chercheurs de l'équipe interuniversitaire du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle depuis 2002 et, depuis 2012, par la Chaire de recherche sur les concours à l'Université de Montréal. Mobilisant la dimension réflexive de l'écriture éditoriale, ces principes pourraient constituer autant de rubriques d'un manifeste pour la qualité des environnements urbains : de l'archivage numérique des projets à la définition des concours, de l'histoire moderne de l'architecture canadienne à la définition de l'excellence.

1. Viser l'excellence pour nos environnements tant publics que privés

La compréhension de l'excellence, qui suppose la possibilité de connaître et de reconnaître collectivement les niveaux supérieurs de réussite et de qualité, détermine la valorisation sociale et culturelle de nombreuses disciplines centrées sur l'art et la création. L'Institut royal d'architecture du Canada, qui a pour mission de «promouvoir l'excellence du cadre bâti et de prôner une architecture responsable», affiche sur son site une rubrique intitulée «Reconnaître l'excellence/*Recognizing Excellence*» s'ouvrant sur une dizaine de distinctions — ou Prix — (Médaille d'or, Tableau d'honneur, Prix d'excellence, Médailles du Gouverneur général, Prix du jeune architecte, etc.). La situation canadienne reste contrastée, mais il s'avère que toutes les provinces distribuent aujourd'hui des prix en vue de nourrir l'ambition pour la qualité architecturale. Parmi ceux-ci, mentionnons : les Prix du Lieutenant-Gouverneur, les prix *Design Excellence*, sans oublier les Prix de la revue *Canadian Architect*, décernés depuis 1968, les Prix de Rome, gérés par le Conseil des arts du Canada ou, plus récemment les *Prairies Design Awards*. On assiste à une montée en puissance de ces distinctions, tant en nombre qu'en variété, depuis la fin des années 1980, pour l'Ontario et le Québec, depuis le milieu des années 1990, pour la Colombie-Britannique, tandis qu'il faudra attendre le début des années 2000 pour voir les autres régions canadiennes mettre en place un dispositif de reconnaissance aux échelles de l'architecture, de l'urbanisme voire du paysage.

Les concours de projets constituent aussi des formes de reconnaissance collective de l'excellence architecturale, partageant avec les prix certaines caractéristiques procédurales : un jury, des présélections, des rapports d'évaluation, etc. Mais, plus encore que les prix, et souvent en amont, les concours ont pour objet de mettre en place les conditions de stimulation de la conception en assurant un niveau de rigueur propice au jugement collectif et qualitatif. Dans la variété des dispositifs d'attribution de la commande, les concours jouent un rôle décisif attesté par leur récurrence historique. Certains des édifices phares du patrimoine de l'humanité ont été formulés, conçus puis réalisés par voie de concours [Fig. 1].

Si les déterminants sociaux et conjoncturels imposent de ne pas confondre prix et concours, il appert que des corrélations entre des listes de lauréats de concours et de récipiendaires de prix convergent régulièrement sur des projets exemplaires et des figures de l'excellence. Or, s'il existe de

plus en plus de travaux sur les concours, tant au Canada que dans le monde² — les travaux sur les prix en architecture restent rares, y compris dans le contexte européen³. Une première tentative de recensement à l'échelle canadienne fut esquissée en 1994 par la revue *Canadian Architect*⁴. Cette cartographie journalistique ne se risquait toutefois pas à situer les raisons historiques ou théoriques de l'excellence. À sa façon, le présent ouvrage reprend cette question en actualisant la période dans une visée ouvertement scientifique. Deux questions complémentaires peuvent guider la plongée dans cette soixantaine de concours :

- A. Comment définit-on l'excellence en architecture dans le contexte canadien quand vient le temps de juger un concours ?
- B. Quels sont les déterminants et descripteurs de la qualité architecturale et urbaine qui se démarquent sur les 3 dernières décennies au Canada ?

2. Organiser des concours qui répondent à une ambition collective pour des environnements durables aux qualités multiples

De façon générale, que sait-on du rôle des concours d'architecture dans la programmation, la conception et la réalisation des édifices publics ? À l'instar de nombreux dispositifs démocratiques, les concours font l'objet d'opinions tranchées parfois conjuguées à des idées préconçues susceptibles de l'emporter sur l'analyse des faits et la comparaison des données. Entre les opposants et les promoteurs, il manque souvent cette distance nécessaire à l'évaluation scientifique et critique d'une modalité aussi ancienne qu'elle peut être complexe et multiple. Il faut préciser qu'avant la constitution du *Catalogue des Concours Canadiens*, base de données numérique bilingue dont il n'est pas exagéré de rappeler qu'elle figure parmi les plus complètes et les plus rigoureuses dans le domaine, les informations sur les concours organisés au Canada étaient pour l'essentiel dispersées dans les archives privées des conseillers professionnels et des organismes qui se partagent cette expertise⁵.

On définit généralement le concours comme un moyen de parvenir à l'excellence en sollicitant une diversité de projets, conçus dans des conditions équitables et comparables, en autant que ces projets soient soumis à l'épreuve d'un jugement à la fois collectif, délibératif

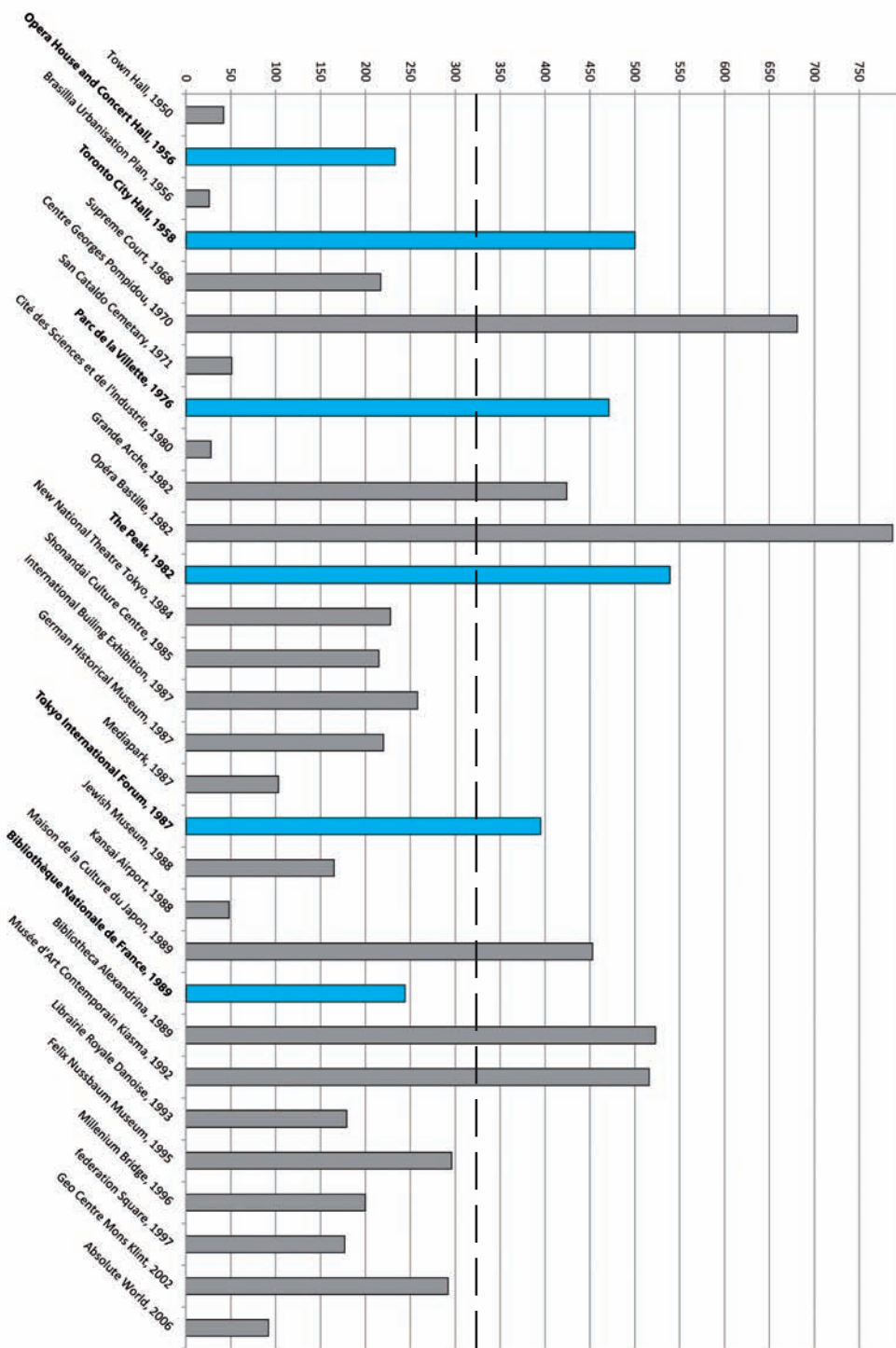


Fig. 1
Liste de grands concours internationaux organisés entre 1945 et 2010 montrant une moyenne de participants supérieure à 250 équipes par concours. En bleu : concours approuvés par l'UIA.

et qualitatif. Car le concours est avant tout affaire de jugement⁶. Comme le révèlent les études que nous avons rassemblées dans une grande enquête internationale publiée en 2015 sous un titre en forme d'équation à trois termes — *Architecture Competitions and the Production of Culture, Quality and Knowledge: An International Inquiry*⁷ —, le concours n'est ni une recette infaillible ni une mécanique, encore moins une loterie : il relève de la transparence démocratique, le cas échéant du principe de précaution. Un bon concours repose sur une grande préparation et des débats critiques à toutes les étapes, y compris après le prononcé du jugement et la désignation du projet lauréat.

La moindre des attentes à l'endroit d'un dispositif qualitatif étant qu'il démontre certains mérites, soulignons déjà que la qualité d'un concours dépend des équilibres, entre audace et rigueur, entre perspicacité et équité, qui seront démontrés par l'organisation, dès la formulation de la question principale du concours, laquelle sera préférablement concise, stimulante et ouverte. Il n'est guère de bon concours dont la question ne déborde du seul contexte des besoins, pour afficher des ambitions sur la qualité des espaces collectifs et l'on ne s'étonnera pas de ce que certaines réponses s'écartent parfois des limites strictes de la commande. Comme tout projet d'environnement bâti, un concours repose sur un savant mélange d'écoute et d'anticipation : qualités qui s'observent dans les meilleurs jurys, lesquels ne se confirment que dans la franchise du « rapport de jury » qu'ils s'attacheront à rendre public dès la clôture du concours.

Mais le travail d'un jury peut dépendre autant des critères de jugement et de la richesse des délibérations que de la masse critique du nombre de projets à juger. Ainsi, dans le cas, somme toute assez rare, des concours à 3 concurrents, le trop peu de projets à juger peut donner lieu à un jeu de sélection comme ces formules enfantines d'élimination à 3 temps, tandis qu'un nombre excessif de projets à juger pourra donner l'impression d'une loterie internationale. Cette dernière image n'est pas trop forte, car si le célèbre concours pour l'Hôtel de Ville de Toronto en 1958 a collecté plus de 500 participants en provenance du monde entier, le nombre de concurrents qui participent à un concours international avoisine souvent plus de 300 équipes **[Fig. 1]**. Quand un organisateur décide d'ouvrir la procédure à l'échelle nationale et plus

encore à l'international, l'appel au talent doit se conjuguer à la sagacité et à la mesure du jugement, voire à la résilience du jury, comme l'ont constaté en 2014, à leur avantage, mais aussi à leurs dépens, les responsables du concours pour la future antenne du Musée Guggenheim à Helsinki. Ce sont en effet pas moins de 1715 projets qui ont déferlé sur un jury qui ne pouvait être ni préparé ni suffisant pour juger l'équivalent de 15 % de tous les projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage conçus dans plus de 400 concours organisés au Canada depuis 1945 !

Ce faisant, on comprendra que les auteurs des éditoriaux du *Catalogue des Concours Canadiens* sont toujours invités à prendre la mesure initiale des rapports de jury des concours qu'ils revisitent. On comprendra également qu'il nous paraisse toujours indispensable de résumer les points d'articulation des jugements formulés, puisque nos éditoriaux n'ont jamais pour objectif de les reformuler : l'appréciation individuelle, même éclairée a posteriori, ne pouvant prétendre se substituer à l'exercice de la délibération collective propre à tout jury.

Il reste que nombre d'éditoriaux du CCC ne manquent pas de souligner des écarts entre les jugements a priori et les analyses a posteriori. Là encore, il serait fallacieux d'y chercher une forme d'opinion éditoriale et il faudrait plutôt y reconnaître un phénomène complexe qui reste largement à élucider. En effet, dans les concours, comme dans les prix, on observe certains effets de fragmentation du jugement et, par extension, des distorsions de l'appréciation globale de l'excellence. Comme en témoignent plusieurs éditoriaux, il n'est pas rare que la stratégie environnementale puisse contredire l'innovation esthétique, la communication visuelle dominer la conceptualisation, l'image globale nier l'intégration au contexte. Nos récentes recherches tendent même à montrer que ces propensions au morcellement des critères de jugement de la qualité tenteraient de remédier aux disjonctions critiques entre jugements experts et appréciations communes. N'en déplaise aux conseillers qui entendent « encadrer le jury » par des experts en questions constructive, budgétaire et environnementale, toutes nos observations et analyses sur les jurys montrent que chaque membre se considère comme un expert et revendique comme tel son jugement⁸. Ces tensions procédurales ne sont pas anodines. Elles ont des impacts éthiques autant qu'esthétiques et donnent lieu à des positions mitigées

qui peuvent miner la crédibilité des lauréats, comme des primés, et fragiliser d'autant la fiabilité des jurys de pairs en architecture.

Bien que les concours soient destinés à identifier le plus haut niveau de perfection d'un ensemble donné de projets soumis, il s'avère que le projet désigné lauréat et, le cas échéant, l'édifice primé peuvent ne l'emporter que sur quelques aspects. Ce phénomène n'est pas propre au contexte canadien ni à la période couverte par le corpus étendu des concours commentés dans le présent ouvrage. Certains historiens et théoriciens de l'architecture considèrent qu'un vide conceptuel s'est substitué aux doctrines modernistes, comme en contrecoup aux échecs de l'historicisme postmoderne, depuis le milieu des années 1980. À partir des années 1990, l'émergence parallèle des cultures environnementales et numériques, porteuses d'injonctions parfois contradictoires, aurait donné de l'ampleur à ce relativisme cognitif, et à ces représentations fragmentées dans les arts comme dans les sciences et, de fait, en architecture⁹. Si l'on aurait tort d'attribuer ces disjonctions au dispositif du concours, voire à celui du prix d'excellence, il est clair que l'un et l'autre contribuent à les rendre plus palpables, tels des signes ou des symptômes.

La sélection de concours commentés dans ce livre remonte jusqu'à 1946 pour le *Canadian Small House Competition* organisé par la Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement (SCHL). Cette borne nous a permis d'enclencher l'entreprise de documentation, mais elle ne doit pas être comprise comme une origine historique. En parcourant les éditoriaux rassemblés depuis l'ouverture publique du *Catalogue des Concours Canadiens* en 2006, plusieurs critères d'appréciation se dégagent qui nous semblent préfigurer un modèle d'appréciation de l'excellence dans les domaines de l'environnement bâti. Ces déterminants, actuellement à l'étude par notre équipe de recherche, peuvent être résumés comme suit, sans que l'ordre d'énonciation ne soit particulièrement signifiant¹⁰ :

- A. le degré d'innovation (spatiale, formelle, fonctionnelle, technique, constructive) ;
- B. le degré d'intégration de la stratégie environnementale (superficiel, partiel, global, etc.) ;
- C. le degré d'inscription dans le contexte local (historique, géographique, climatique, etc.) ;
- D. la catégorisation typologique (programmes, relations formes/usages, symbolique, etc.) ;
- E. la force de représentation visuelle des images mobilisées (leur degré de clarté figurative) ;
- F. la capacité de mise en relation analogique des textes (leur degré de clarté discursive).

Nous formulons l'hypothèse que ces critères d'analyse des figures du projet contemporain pourraient devenir autant de sources d'indicateurs et d'analyse comparative dans la constitution d'une évaluation à la fois plus rigoureuse et plus intégrée de la qualité.

3. Prendre la mesure d'une histoire déjà riche des concours au Canada

Nous avons recensé plus de 400 concours organisés au Canada depuis la Seconde Guerre mondiale. Comme le montre un survol historique plus étendu résumé dans une frise chronologique préparée par Marie-Saskia Monsaingeon, on pourrait remonter jusqu'aux prémices de la Confédération canadienne pour identifier les premiers concours organisés : qu'il s'agisse du concours pour les édifices parlementaires à Ottawa en 1858–1859 ou la série de concours pour des édifices législatifs en Ontario en 1880, en Colombie-Britannique en 1892, en Saskatchewan en 1907, puis au Manitoba en 1913. S'en suivront quelques concours pour des monuments commémoratifs de la Première Guerre mondiale, en particulier pour le mémorial de Vimy en 1921 [Fig. 2, p. 42–43]. Mais ce sont les premiers concours de la Société canadienne d'hypothèque et de Logement à la fin de la Seconde Guerre mondiale qui inaugurent, pour ainsi dire, un nouveau rapport à l'innovation sollicitée par le biais de vastes consultations ouvertes.

En 2017, le *Catalogue des Concours Canadiens* aura documenté plus de 150 des concours recensés, soit plus de 4500 projets traversant les 3 disciplines de l'environnement bâti. Si la totalité des concours canadiens pouvait être documentée correctement, le nombre de projets rassemblés serait impressionnant, avoisinant 11500. On parle bien d'un ensemble de projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage conçus en moins d'un siècle et, par conséquent, d'un investissement colossal en matière grise et en créativité — sans oublier, bien entendu, d'un investissement financier tant pour les agences que pour les organisateurs. Ne serait-ce que du point de vue de l'investissement humain, ce patrimoine commun ne saurait

être considéré comme épars ou non significatif ! Au vu de notre expérience, il n'est toutefois pas certain que tous les organisateurs de concours prennent la mesure de leur responsabilité en matière de diffusion et de partage, une fois l'opération achevée et l'élan médiatique retombé.

Bien qu'il soit tentant d'opérer quelques sondages statistiques, il reste nécessaire de projeter ces mesures chiffrées sur la toile de fond d'une évolution historique. Indépendamment de la situation canadienne, il s'avère que l'histogramme du nombre de concours dans un pays donné adhère assez logiquement à la courbe des crises sociales et financières majeures qui marquent notre histoire moderne. En d'autres termes, quand on rapporte le nombre de concours organisés par année depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, on ne peut que remarquer la coïncidence parfaite entre la baisse du nombre de concours et les crises sociales et économiques les plus

marquantes [Fig. 3]. La courbe d'évolution des concours ne se révèle pas indépendante de l'état des sociétés qui en font un dispositif de mise en concurrence et, en image inversée, cela témoigne également du degré d'avancement démocratique des nations qui refusent de soumettre leurs édifices les plus importants à l'épreuve collective du concours.

En ce sens, l'étude des concours informe l'histoire d'une société en éclairant son rapport à l'émulation, à l'innovation et à la recherche de l'excellence. Mais ces fenêtres sont parfois plus translucides que transparentes. Ainsi, la progression du nombre de concours internationaux au Canada, en très nette augmentation depuis la fin des années 1980 ne coïncide pas exactement avec celle que l'on peut établir plus globalement en prenant à témoin les concours organisés sous l'égide de l'Union Internationale des Architectes [Fig. 4a].

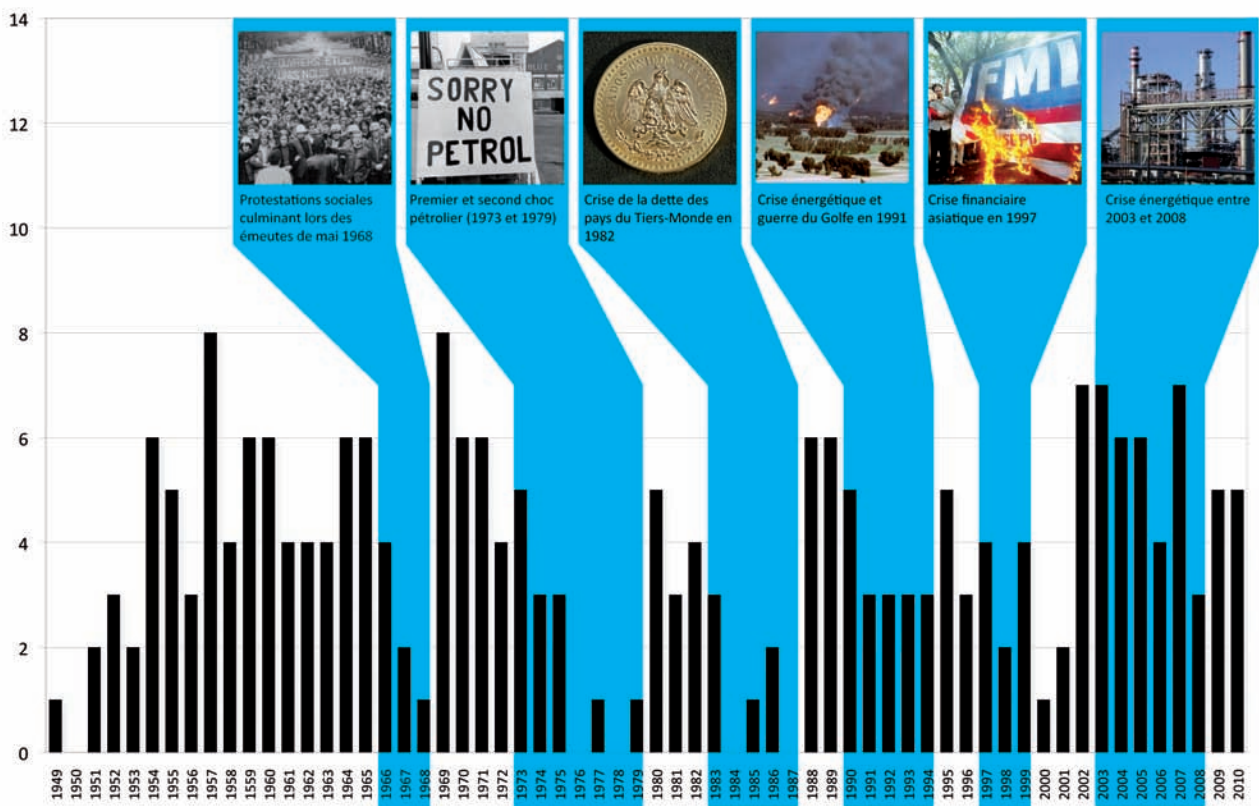


Fig. 3
Corrélations entre les baisses du nombre de concours internationaux (approuvés par l'UIA) et les grandes crises sociales, économiques et énergétiques entre 1949 et 2010

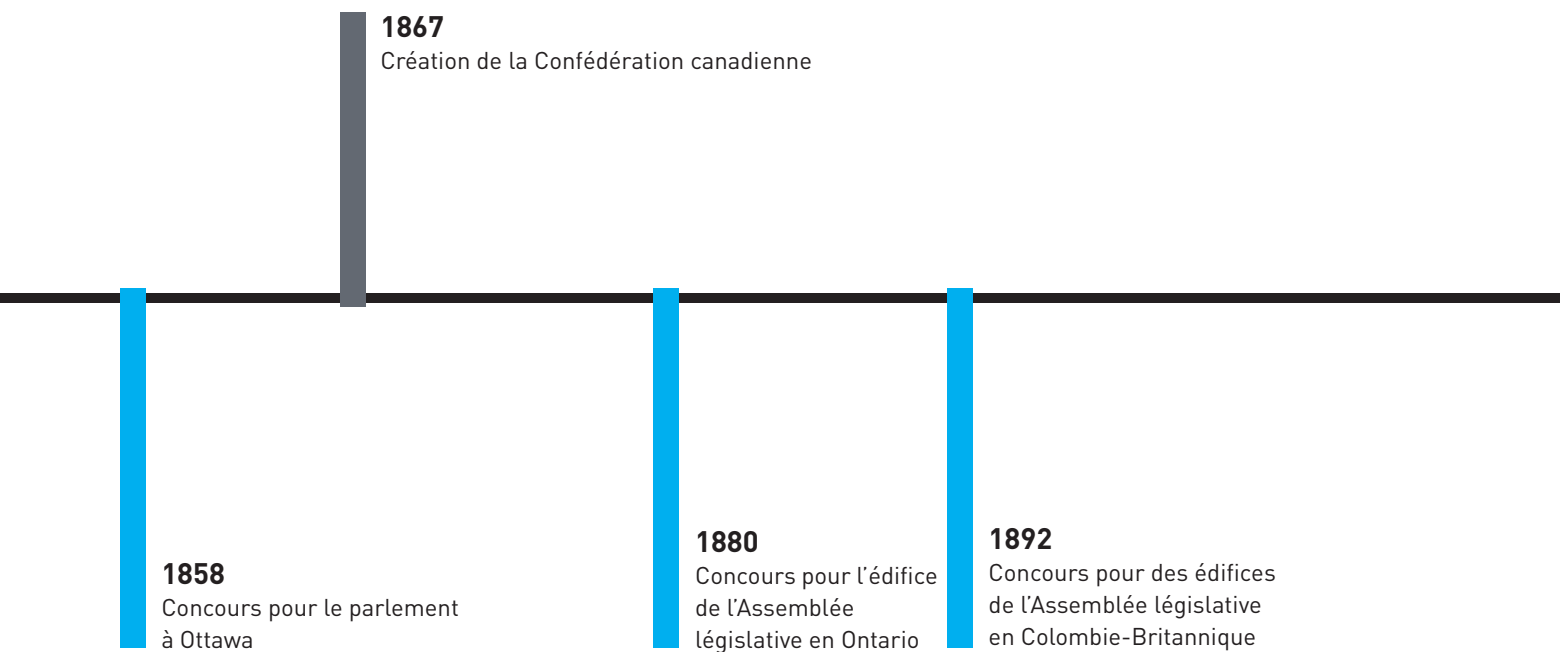


Fig. 2
Recensement préliminaire des concours canadiens organisés avant 1947.

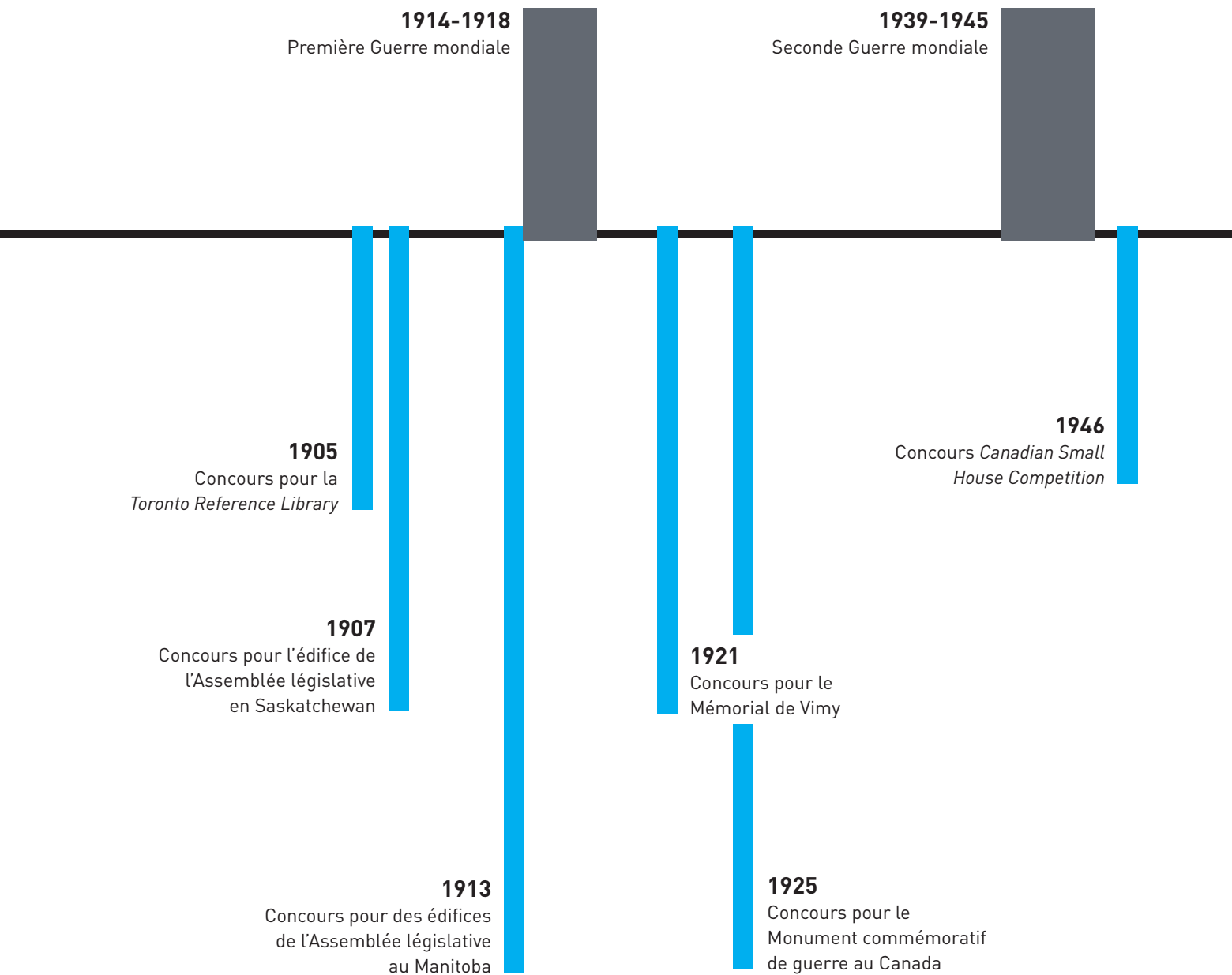
Cette frise chronologique sommaire rassemble des informations concernant des concours organisés dans la seconde moitié du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle. Ces concours ne figurent pas actuellement au corpus documenté dans le CCC.

À supposer qu'une histoire des concours adopte la borne historique de 1867, marquant la création de la Confédération canadienne, celle-ci ne rendrait pas justice à la complexité de l'histoire architecturale du Canada, comme le montre, en particulier, le grand concours organisé une décennie plus tôt en 1858 pour le parlement à Ottawa. Cette liste non exhaustive de concours est déjà éclairante en ce qu'elle révèle clairement le rôle politique attribué aux concours par les Pères de la Confédération. Le dispositif du concours accompagne la mise en place de la Confédération canadienne en donnant naissance, de 1880 à 1913, à des édifices législatifs remarquables tant en Ontario, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan qu'au Manitoba. En ce sens, le premier

concours de bibliothèque, organisé à Toronto en 1905 pour la Toronto Reference Library, fait figure d'exception. À partir de 1921, suite à la Première Guerre mondiale, les programmes de concours s'adresseront à des édifices commémoratifs, notamment pour le célèbre mémorial de Vimy ou, en 1925 pour le Monument commémoratif de guerre au Canada.

Fait remarquable, le concours Canadian Small House Competition, qui sera lancé en 1946 par la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), recevra un nombre record de trois cent trente et une propositions. Encourageant les architectes canadiens à concevoir des habitations individuelles novatrices et abordables au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ce concours historique sera le point de départ d'une série de recherches de nouveaux modèles qui demeureront au cœur du mandat de la SCHL.

—Marie-Saskia Monsaingeon (M.Arch., Université de Montréal)



Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer une hypothèse prenant appui sur le phénomène sociopolitique de l'adoption des lois multiculturalistes au Canada, à partir de la fin des années 1980, pour tenter d'expliquer cette soudaine « ouverture au monde » [Fig. 4b]. Une comparaison systématique tend cependant à montrer que dans les faits, cette ouverture dépendrait plus de la multipolarité des rapports de force géopolitiques, que des politiques nationales spécifiques, tant les concours internationaux débordent des frontières et des objectifs nationaux, bien plus que les organisateurs ne le soupçonnent le plus souvent¹¹.

Par delà les statistiques, l'analyse des différents concours organisés au Canada, d'un océan à l'autre, informe et parfois contredit certaines préconceptions. Parmi les idées reçues, celle voulant que les concours internationaux ne vaillent que pour les programmes à forte dimension symbolique et les projets culturels importants

est particulièrement répandue. En examinant quelques données du CCC relatives aux proportions respectives de concours nationaux et internationaux dans le contexte canadien, on constate des écarts importants et des différences notables entre les provinces sur plusieurs de ces aspects. D'une part, on constate que le ratio de concours internationaux ne dépasse guère les 30 % sur une période documentée couvrant près de 70 ans. Par comparaison, il peut être utile de souligner que la très grande majorité des 200 concours organisés en Suisse annuellement sont internationaux et que 575 des 667 concours organisés en Allemagne entre 2007 et 2010 étaient des concours internationaux soit plus de 85 % ! On notera également que 46 % des concours internationaux canadiens ont été des concours d'idées et seulement 54 % des concours de projets menant effectivement à une construction. Si la Colombie-Britannique et l'Alberta n'ont guère organisé de concours entre 1945 et 2005, la presque totalité

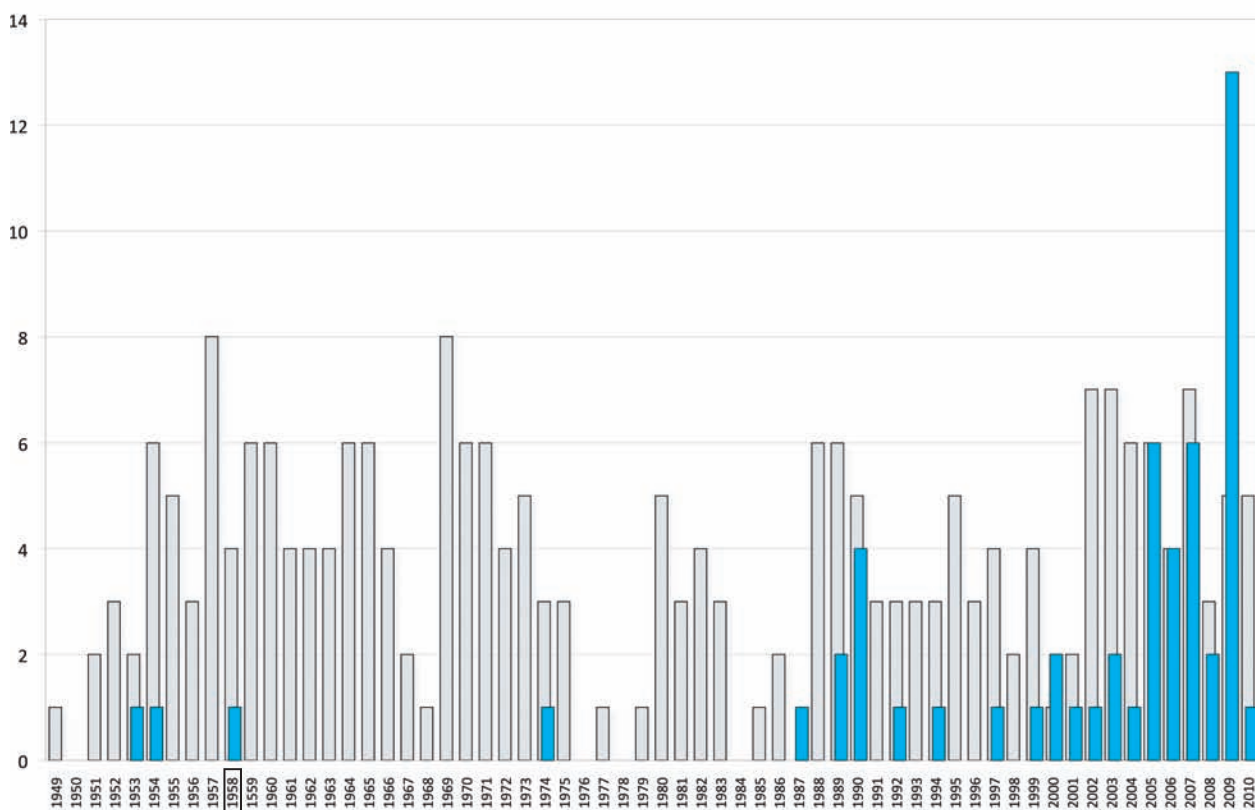


Fig. 4a
Évolution du nombre de concours canadiens (en bleu) sur fond de l'histogramme des concours internationaux approuvés par l'UIA entre 1949 et 2010. Le cadre indique le célèbre concours de 1958 pour l'Hôtel de ville de Toronto qui reçut 509 propositions.

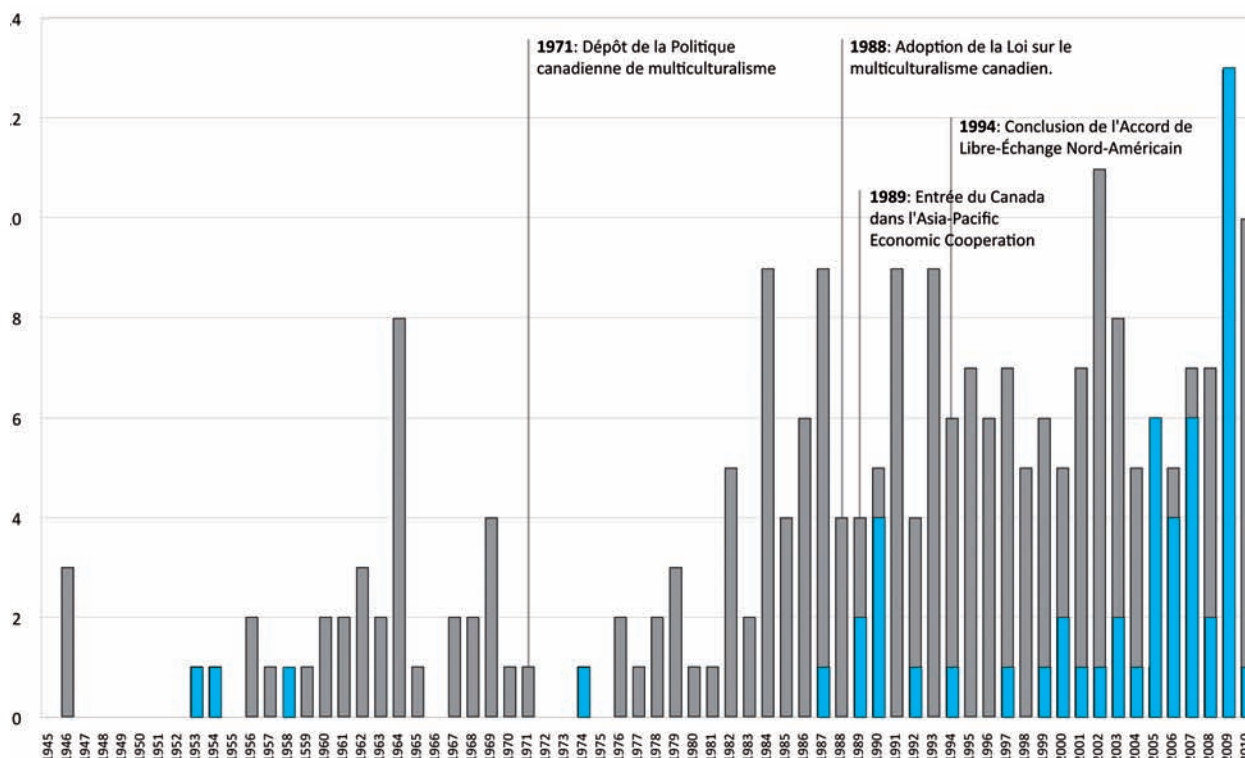


Fig. 4b

Nombre de concours internationaux et nationaux tenus au Canada pour chaque année de 1945 à 2010 rapporté aux grandes étapes de l'ouverture culturelle et économique du Canada à l'international.

des concours lancés depuis une décennie dans ces deux provinces a fait l'objet d'une ouverture internationale. A contrario, l'Ontario et le Québec, qui rassemblent près de 83 % de tous les concours organisés au Canada depuis 1945, se sont focalisés sur des concours nationaux, voire des consultations restreintes à l'échelle provinciale.

La situation québécoise est particulièrement paradoxale. C'est au Québec que près de 50 % de tous les concours canadiens, toutes catégories confondues, ont été organisés, mais seulement 11 % de ces concours ont été ouverts à l'international, soit deux fois moins qu'en Ontario. En d'autres termes, le Québec est la province la plus disposée à jouer de la transparence et de l'émulation par le truchement du concours, mais resterait plus réticent quand il s'agit d'ouvrir le dispositif à la concurrence internationale. Dans les faits, un peu plus d'une soixantaine de concours culturels ont été

organisés au Québec depuis 1945, pour 15 bibliothèques et 17 musées, mais, en tout et pour tout, 8 l'ont été à l'échelle internationale (dont 3 constituant des volets du même concours) ou, pour être plus explicite : la Grande Bibliothèque du Québec (2000), le complexe culturel et administratif de Montréal (OSM) (2002), la mise en lumière de la façade du Gesù (2008), le Planétarium de Montréal (2008), le Musée national des beaux-arts du Québec (2009), et les 3 volets du concours d'Espace pour la vie (2014)¹².

De surcroît, contrairement à ce que la liste précédente pourrait suggérer, le recours aux grands concours internationaux n'est pas l'apanage des projets culturels majeurs, tant s'en faut. Au Canada, entre 1988 et 2012, il s'est organisé deux fois plus de concours internationaux d'urbanisme, et deux fois plus de concours internationaux d'architecture de paysage (ou d'espaces publics), que de concours internationaux pour des édifices culturels.

De façon générale, et en moyenne lors des trois dernières décennies, on trouve autant de concours internationaux concernant des programmes de logements que de concours culturels ouverts à l'international.

Certaines typologies de programmes se révèlent prédominantes dans les concours canadiens. Pensons aux programmes culturels ou sportifs ainsi qu'aux programmes administratifs puisque, de façon remarquable, depuis les débuts de la Confédération canadienne, de nombreux hôtels de ville et de grands édifices législatifs ont été conçus et réalisés par voie de concours. Mais certains ensembles programmatiques sont rares, voire absents. Les hôpitaux, de façon caractéristique, ne sont jamais réalisés par concours, en dépit des dérapages régulièrement constatés dans l'organisation des ap-

pels d'offres ou, plus récemment, des dérives notoires relatives aux partenariats publics privés. Par contraste avec la plupart des situations européennes, si les institutions médicales, et plus encore pénales font rarement l'objet de concours au Canada, il semblera plus étonnant de constater combien les programmes pour des édifices scolaires restent absents des concours canadiens. Notons toutefois que les établissements universitaires ont parfois recours à des consultations internationales, en particulier pour des plans d'ensemble ou des aménagements paysagers. Mais si les grandes universités de recherche se disent souvent parties prenantes de la compétition internationale, dans une économie du savoir aux accents d'entreprise marchande, cette concurrence de l'excellence canadienne ne semble pas se manifester par l'organisation de grands concours d'architecture.



Fig. 5

Le *Chicago Tribune*, un des plus grands journaux américains au début du XXe siècle, organisa un concours – désormais considéré comme historique – pour la réalisation d'une tour en 1922. Près d'un tiers des 263 projets soumis fut produit par des architectes étrangers bien que les jurés insistèrent nettement dans leur rapport final sur la supériorité américaine. Si le projet de Howells et Hood fut désigné lauréat, les livres d'histoire de l'architecture ont surtout retenu l'étonnante proposition critique d'Adolf Loos ou celles des Walter Gropius, Hannes Meyer ou Bruno Taut qui participeront également au non moins célèbre concours pour le Palais des Nations à Genève qui verra cette fois, en 1927, le désormais célèbre projet « perdant » de Le Corbusier écarté par un jury aux penchants néoclassiques. Dans les deux concours, un même phénomène a donc vu des projets écartés et donc non réalisés devenir plus importants, pour l'histoire de l'architecture, que les édifices construits. C'est ce que nous appelons au LEAP, des cas historiques « d'architecture potentielle ». À gauche : deux images du lauréat (Howells et Hood). À droite : les projets de Gropius et de Loos.

Tandis qu'un tiers des concours commentés dans ce livre ont été ouverts à l'international, il importe surtout de souligner que plus du tiers des concours canadiens adoptent la formule du « concours d'idées », c'est-à-dire comme des opérations de libre créativité ne donnant pas lieu à une réalisation effective. Or, dans le même temps, un grand nombre de ces concours concerne des problématiques complexes à l'échelle urbaine. En tant que chercheurs consacrant une part importante de nos activités scientifiques à la documentation et à la compréhension des concours et des pratiques contemporaines du projet, tant au Canada que dans le monde, il nous appartient de saisir cette occasion pour souligner que l'usage des concours d'idées ne saurait être pris à la légère, tant leur nombre en croissance se révèle directement proportionnel à l'ampleur des enjeux urbains qui les motivent. Dans son règlement sur les concours internationaux, l'Union Internationale des Architectes insiste pour opérer une distinction, peut-être abusive, entre concours d'idées et concours de projets. Certains souligneront l'abus de langage, car cela sous-entendrait presque que les projets ne contiennent pas d'idées. On comprendra toutefois que la distinction relève d'une clarification des objectifs de chaque type de concours. Organiser un concours de projets, c'est toujours mesurer le degré de faisabilité et d'adéquation des propositions, c'est donc toujours une forme de réalisme, puisque le projet gagnant n'est pas forcément le plus audacieux ni le plus fourni en « idées nouvelles ». La célèbre réponse d'Adolf Loos, au grand concours du *Chicago Tribune* en 1922, est gravée dans l'histoire de l'architecture pour sa capacité critique, mais les organisateurs attendaient bien une « solution », outre leur souhait de faire événement, en bons professionnels de la communication journalistique [Fig. 5]. À l'inverse, l'organisation d'un concours d'idées suppose une ferme volonté d'ouvrir la question à toutes les formes possibles de réponses, y compris celles qui remettront en cause la question, le site, voire l'idée même d'une réalisation concrète. C'est en ce sens que l'on appréciera la richesse des projets issus de concours d'idées, tels que nous en rendons compte régulièrement dans le CCC, parce que nous pensons que ces propositions, plus encore peut-être que les projets donnant lieu à réalisation, sont les espaces de réflexion qui démontrent la créativité et la générosité des équipes de conception [Fig. 6]. De surcroît, lorsque les organisateurs assument leurs responsabilités vis-à-vis l'intense investissement des équipes de conception dans

n'importe quel concours ou consultation, une consultation d'idées ouverte peut-être la meilleure façon de préparer un grand concours de projet. Encore faut-il que cela invite à une reformulation de la problématique basée sur les propositions des concurrents, par les organisateurs, et que cela ne soit pas qu'un faux semblant de consultation à l'usage des stratégies médiatiques ou politiques.

4. Considérer le commentaire éditorial comme une forme de pratique réflexive

On le voit, il est difficile de ne pas mettre en œuvre un appareil et des argumentations critiques quand on sonde les concours. D'amont en aval, des prémisses de la commande aux expositions médiatiques, qui se poursuivent parfois plusieurs années après la tenue du jury et la désignation d'un projet lauréat, le concours est sans doute propice aux controverses, mais celles-ci ne doivent pas masquer le potentiel réflexif de l'entreprise collective. Or qui détient le pouvoir de la critique dans un concours ?

Longtemps focalisé sur la problématique du jugement, un dilemme a été particulièrement bien formulé par un célèbre théoricien de l'architecture au début du XIX^e siècle, l'étonnant Antoine Chrysostome Quatremère de Quincy, un des premiers à situer le problème dans une tension du jury entre intrigue et ignorance. Il publia son analyse dans un article remarquable de l'*Encyclopédie méthodique* en 1800¹³ :

« Le concours a pour objet principal d'ôter aux ignorants le choix des artistes qui sont chargés des travaux publics et d'empêcher que l'intrigue n'usurpe les travaux dus au talent. Il faut donc d'une part que les artistes ne puissent point intriguer, et de l'autre que les ignorants ne puissent pas choisir : mais si les artistes jugent, ou se nomment juges, voilà l'intrigue qui s'agite de plus belle, et s'ils ne jugent pas, ou ne nomment pas leurs juges, voilà l'ignorance qui de nouveau influe sur les choses ».

Confronté au paradoxe, Quatremère de Quincy en appellera à une institutionnalisation des concours publics, et l'on sait désormais que les politiques de concours qui s'en suivirent auront d'importantes répercussions dans la commande publique, tout autant que dans la formation des artistes et des architectes, à partir du XIX^e siècle en France.

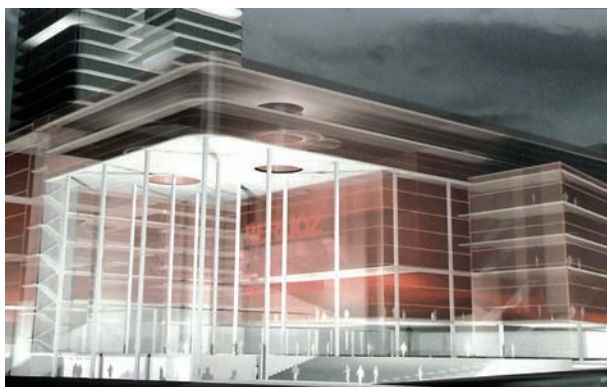
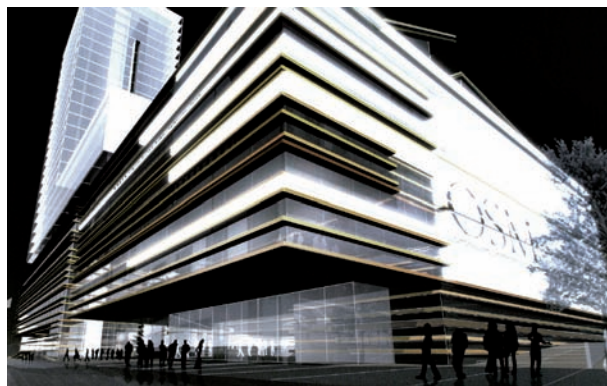


Fig. 6

En haut à gauche : projet lauréat de la 2^e phase du concours international pour le Complexe administratif et culturel de l'Orchestre Symphonique de Montréal (2002) par le consortium De Architekten Cie./Aedifica inc./Les architectes Tétrault Parent Languedoc et associés. Réalisation annulée suite au changement de gouvernement provincial. En bas à gauche : Alsop Architects Ltd. En haut à droite : consortium Saucier+Perrotte/Menkès Shooner Dagenais, architectes. En bas à droite : Bernard Tschumi Architecte.

Mais, dans le même temps, il convient de se garder de tout jugement à l'emporte-pièce quand on évoque les controverses qui apparaissent plus explicites, par définition, par la formule du concours, laquelle apparaît d'autant plus transparente quand on la rapporte à l'inquiétante opacité de l'appel d'offres. Il est logique que les débats soient moins vifs à propos des appels d'offres publics précisément parce que l'on ne sait jamais vraiment ce qui s'y passe, y compris en termes de rétribution ou de dédommagement des équipes comme cela commence à peine à défrayer la chronique en matière de grands projets d'infrastructure¹⁴. Outre le fait que les dépassements de coûts d'un concours soient souvent imputables à la sous-évaluation initiale

des budgets nécessaires, ou de ce qui tient lieu de stratégie d'acceptation politique préalable au lancement des projets, il est toujours plus facile d'expliquer les écarts a posteriori par des ajustements du chantier et de la construction, qu'il n'est facile de comprendre les enveloppes compensatoires des appels d'offres. En d'autres termes, on peut débattre du concours, y compris pour les aspects budgétaires, d'abord et avant tout parce que le concours est un lieu de débat, un forum. C'est également ce qui explique la place de plus en plus grande accordée au vote du public dans les concours et il est donc malvenu — pour ne pas dire malveillant — d'accuser le concours de forcer les controverses. Nous l'avons dit, le concours agit comme un révélateur.

D'autant que les choses ont bien changé depuis le début du XIX^e siècle et l'on peut dire aujourd'hui que la formulation de Quatremère de Quincy ne parvient pas à prendre en compte le fait qu'un concours est d'abord un phénomène temporel traversé par des formes de « critiques » depuis les premières phases d'organisation et de rédaction du programme, jusque longtemps après le dévoilement des résultats. Pour le dire en convoquant un terme clé de la théorie contemporaine, le concours est un « dispositif réflexif », ne serait-ce que pour sa capacité à mobiliser les différentes formes de critique réflexive, notion que le psychopédagogue Donald A. Schön a particulièrement bien mise en évidence dans ses travaux¹⁵. En observant attentivement des délibérations en cours de conception d'un projet d'architecture, Schön est parvenu à établir une corrélation entre réflexivité et puissance de conceptualisation qui lui a permis de démontrer ce qu'il a qualifié de « pensée dans l'action » à l'œuvre dans le projet. Les meilleures situations de conception — partant les meilleures équipes de concepteurs — ne se contentent pas de quelques tours d'imagination ou de « créativité », elles accueillent la remise en question des préconceptions, sont capables de prendre une distance critique par rapport au projet, et se montrent ouvertes à « réfléchir » leur propre démarche, incluant l'organisation du concours ou du jury pour le cas qui nous occupe. En dernière analyse, et au-delà des situations pragmatiques, le propre d'une pratique réflexive reste sa capacité à remettre en cause les fondements même d'un champ disciplinaire.

Une approche réflexive du jugement s'offre comme une parade au dilemme de Quatremère de Quincy. Ainsi, on peut considérer que les jurés ne disposent pas tous de la même capacité de réflexivité, laquelle vient aussi avec l'expérience, l'habitude, le sens critique et surtout la culture inhérente au domaine : autant d'aspects sur lesquels Schön a particulièrement insisté. En outre, les jurés ne peuvent être noyés dans la seule idée qu'ils se font du gagnant (leur projet préféré par exemple, ou celui qu'ils auraient fait à la place des concurrents quand les jurés sont aussi architectes. Cela suppose également une capacité à reconsidérer un projet qui avait été écarté trop rapidement dans une phase précédente. En ce sens, les jurés seraient analogues à ces dirigeants de grandes agences d'architecture qui ne touchent guère crayons ou ordinateurs, et que l'on convoque aux moments choi-

sis pour : critiquer, dénouer, entériner, évaluer, jauger, rediriger, etc. Ces réactions de l'extérieur du projet se présentent comme autant d'opérations réflexives visant à se mettre à la place de l'altérité ou de ce qui tient lieu de représentation des attentes et des besoins du client. Car un jury — partant un concours — représente les intérêts du client, a fortiori du public au sens large. Ces opérations réflexives visent à sortir des recettes toutes faites et de la répétition, voire de l'identification du concepteur au projet, pour rencontrer l'autre du projet : épreuve constitutive de toute architecture destinée au grand public. C'est une qualité indispensable d'un projet que de dépasser le mérite de ses concepteurs initiaux. Plus les jurés seront réflexifs, plus ils seront en mesure de s'approprier un projet, plus ils seront représentatifs des intérêts collectifs. En ce sens, le jury d'un concours devrait être considéré comme un co-concepteur du projet lauréat¹⁶. On parlera ici de conscience réflexive à laquelle on ajouterait volontiers à la fois des considérations éthiques et des ambitions esthétiques : deux termes d'une formulation contemporaine du dilemme de la conception et bien entendu du jugement.

Si concourir c'est concevoir (tout autant que juger et comparer) et si juger un projet c'est aussi le re-concevoir (ou le re-connaître), il faut aussi envisager l'écriture éditoriale comme une forme de jugement, participant rétrospectivement ou rétroactivement, à la conception architecturale. C'est bien en ce sens que la véritable « critique architecturale » contribue aussi à réactiver le moteur de l'excellence¹⁷. Pas d'excellence sans critique pour la mettre en doute. Par cette dernière assertion, nous retrouvons le phénomène de disjonction qualitatif évoqué plus haut.

Il en va de même pour la critique a posteriori et la réception médiatique qui participent bien évidemment de la dimension réflexive du concours, comme le font certainement, on l'aura pressenti, les éditoriaux du *Catalogue des Concours Canadiens* rassemblés dans cet ouvrage. Étant donné la variété des points de vue, nous voudrions maintenant proposer un instrument d'orientation et de catégorisation de leurs approches, à défaut d'esquisser l'improbable synthèse de leur contenu.

Avant de risquer une cartographie de la diversité des écritures éditoriales, puisque pas moins d'une trentaine

d'auteurs ont été invités à contribuer au CCC depuis près d'une décennie, soulignons d'emblée que les éditoriaux qui accompagnent chaque mise à jour du *Catalogue des Concours Canadiens* ne sont pas rédigés comme des tribunes d'opinions et ne visent pas plus la promotion des concours, qu'ils ne cherchent à encenser les lauréats ou à consoler les perdants. La relecture des rapports de jurys ne signifie pas la réécriture des jugements, pas plus que la contribution de certains éditoriaux à l'histoire de l'architecture au Canada ne signifie que les autres versent dans le révisionnisme.

Un modèle théorique de l'écriture architecturale, qu'il serait fastidieux d'explicitier en détail dans le cadre de cette introduction, mais que nous avons déjà exposé

dans diverses publications scientifiques, peut accompagner le lecteur attentif en désignant différents pôles de l'écriture éditoriale et de ce que nous pouvons désormais qualifier d'écriture réflexive. Une rose des vents peut être constituée à la croisée de deux grandes tendances [Fig. 7].

Un premier axe distingue les écritures centrées sur les objets de l'histoire, de celles qui, sans exclure l'histoire, se concentreront sur les objets des sciences (humaines, sociales ou de l'ingénieur). Un deuxième axe permet de rassembler ces textes qui se présentent sous la forme de projets de reconstruction de modèles, y compris de modèles historiques et, plus étonnants encore quand on parle d'écriture éditoriale, de textes qui se présenteraient sous la forme de projets de constitution de nouvelles

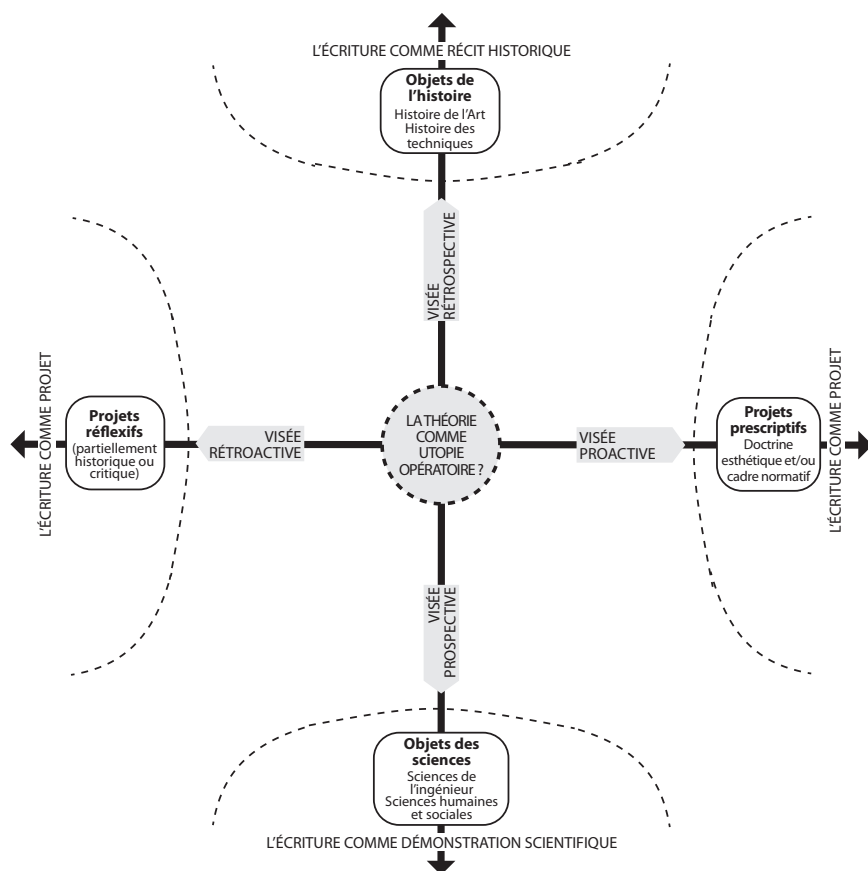


Fig. 7

Rose des vents des formes d'écriture en architecture permettant de distinguer en particulier l'écriture éditoriale à la croisée de deux axes opposant : 1. Visée prospective et visée rétrospective. 2. Visée proactive et visée rétroactive. Modèle théorique développé par Jean-Pierre Chupin et publié pour la première fois en 2014 dans les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère (Paris).

normes. Il importe toutefois de préciser ici que nous n'avons guère encouragé ces avenues jusqu'à présent dans les publications du CCC, tant il nous paraît crucial de maintenir une distance idéalement objective par rapport aux concours étudiés qui, par définition, avaient déjà fait l'objet de jugements collectifs [Fig. 8].

Cette table d'orientation permet d'opérer une première distinction entre les textes qui opèrent un regard sur le passé (rétrospectifs) et ceux qui orientent le regard sur le futur (prospectifs) : futur sinon prédictible (à l'instar du futur scientifique), constituant à tout le moins la toile de fond d'une visée anticipée. Le modèle permet également de localiser ces textes qui entendent agir, textes en forme de projet qui visent la prescription ou s'en-

gagent dans une réflexivité disciplinaire. Ces derniers ne sont pas rares et seront d'ailleurs qualifiés de textes « rétroactifs » puisqu'ils assument certains éléments d'histoire disciplinaire. Il reste que toute forme d'écriture en architecture, à commencer par l'écriture dite de « théorie architecturale », ne cesse de graviter autour du centre imprenable de l'Île d'Utopie, aussi mouvante qu'elle puisse sembler dans notre schéma idéal, et que la pensée architecturale — même la plus doctrinale — ne cesse en fait d'échanger avec les autres disciplines. À l'extrême, et sans exclure cette forme que nous n'avons toutefois pas encouragée jusqu'à présent, l'écriture éditoriale pourra aussi se risquer là où le projet théorique bascule en projet de transformation, quittant le registre de la spéculation pour s'ériger en manifeste.

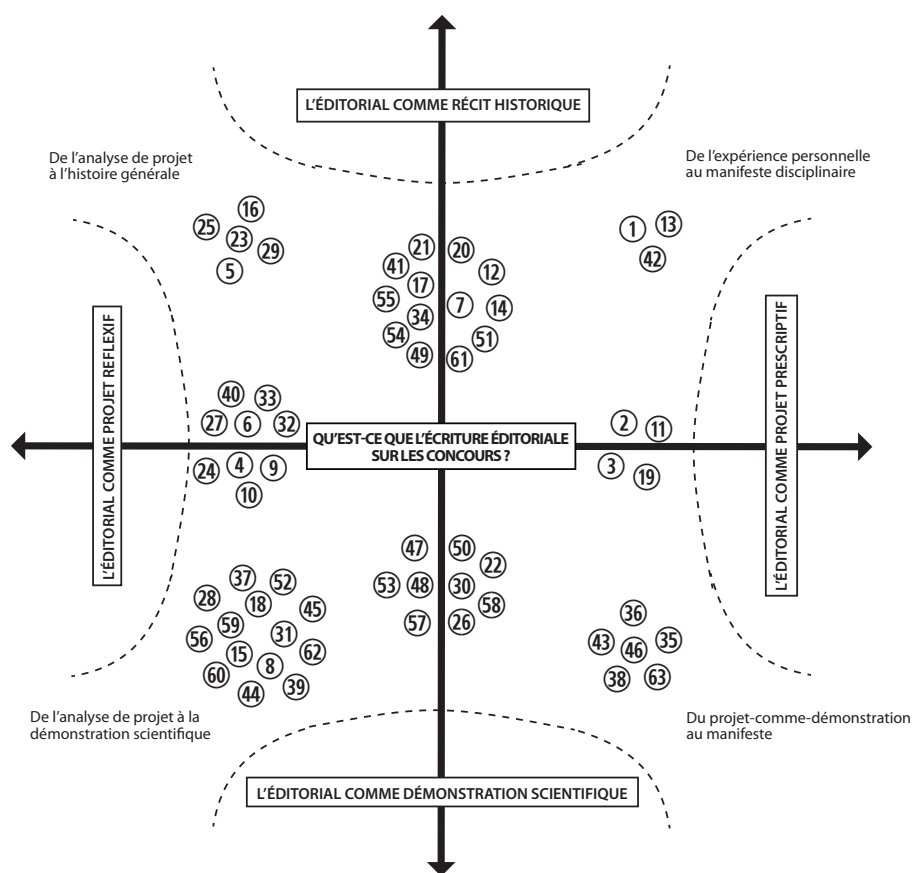


Fig. 8

Cartographie schématique montrant la répartition d'une soixantaine d'éditoriaux publiés dans le CCC entre 2006 et 2016. Les chiffres renvoient à l'ordre chronologique de publication retenu dans le présent ouvrage. On notera en particulier que les quadrants les plus fournis concernent les orientations historiques et les démonstrations basées sur les analyses de projets. Un deuxième groupe de textes se caractérise par son caractère réflexif et rétroactif tandis qu'une dizaine d'éditoriaux sont articulés sur des amorces de démonstrations scientifiques.

Précisons, en refermant cette incartade dans la théorie de l'écriture réflexive, que si la plupart des textes mêlent plusieurs intentions, nous parlons ici de catégoriser une dominante qui donne le ton général puisque, somme toute, la fonction d'un éditorial est à la fois d'informer et de donner envie d'en connaître plus. Un éditorial jouant pleinement son rôle d'ouverture, quand il se lit comme une invitation au voyage !

5. Enrichir le *Catalogue des Concours Canadiens* pour préserver un patrimoine collectif d'idées et d'architectures potentielles

Quand vient le temps de décrire le *Catalogue des Concours Canadiens*, la métaphore du voyage ou de l'exploration en terre inconnue n'est pas un simple tour de langage pour qualifier ce territoire en constante évolution. On nous permettra de refermer cette longue introduction par quelques éléments susceptibles d'éclairer le lecteur sur cette entreprise collective.

À la fois ressource d'intérêt public et infrastructure de recherche fédératrice de chercheurs canadiens et étrangers, le CCC est désormais reconnu internationalement comme une vitrine sur l'architecture contemporaine au Canada. Sa face visible sur Internet, ou pour parler en termes informatiques, son interface publique se présente comme une publication interactive reposant sur un dispositif de base de données documentaire destiné à l'archivage, l'analyse et l'histoire de l'architecture canadienne, laquelle se trouve majoritairement constituée de « projets » dans le CCC. Il s'agit donc d'une bibliothèque de projets, tout autant que d'un catalogue de concours.

Le CCC repose sur un principe qui lui vaut depuis 2012 une reconnaissance et un soutien financier de la Fondation Canadienne pour l'Innovation (FCI)¹⁸. Ce principe dit en substance que tout projet, même non réalisé, doit être considéré comme un mixte de connaissances éprouvées et de nouvelles idées. Tout en cherchant à construire le présent, chaque projet anticipe le futur en réfléchissant le passé. Mais, de façon contradictoire, les projets soumis à des concours sont régulièrement menacés par le caractère spectaculaire de l'événement et l'accent naturellement accordé aux lauréats. La lumière médiatique projetée sur les gagnants tend à reléguer les autres projets comme des laissés pour compte d'un processus de sélection. Nous pensons, au contraire, que tous

les projets d'un concours représentent des « architectures potentielles » dont le rôle historique — régulièrement avéré — est déterminant dans l'édification des cultures et des sociétés. Car l'architecture est une discipline historique qui se nourrit de son passé, autant qu'elle puise dans l'infinité des variations du temps présent pour inventer, analogiquement, son patrimoine du futur. Il importe de reconnaître que chaque projet de concours, ainsi soumis à l'émulation et aux exigences du jugement qualitatif collectif, cherche, par définition, la meilleure façon de redéfinir nos lieux de vie, et peut être considéré comme un manifeste pour la qualité des espaces et des lieux.

L'énergie que nous consacrons à la documentation des concours depuis plus d'une décennie devra, dans un futur proche, s'accompagner d'un catalogage numérique des prix d'excellence à l'échelle canadienne, afin de faciliter les corrélations et d'améliorer notre compréhension des chemins de la qualité environnementale.

Si l'on considère que dans une bibliothèque numérique de projets, chaque ensemble ou concours est propice aux comparaisons scientifiques et constitue un projet de recherche en soi — et si l'on considère que chaque projet d'architecture, de design, d'urbanisme et de paysage est un véritable objet de recherche et de culture, il est donc envisageable que la future infrastructure du *Catalogue des Concours Canadiens*, en permettant de croiser les informations sur plusieurs milliers de projets, constitue, en quelques années, une ressource scientifique de premier plan, comparable, toutes proportions gardées, aux grandes bases de données qui ont accompagné l'essor fulgurant des connaissances dans de nombreux domaines.

Mais si l'initiative universitaire peut sembler généreuse, nous pensons également qu'elle ne saurait être abandonnée aux seules initiatives du marché privé, comme le font certaines entreprises en s'emparant des bibliothèques ou de nos vies privées. L'accès libre sur Internet, de tout ou partie de ces archives, doit permettre aux équipes de conception de partager avec le grand public cette ambition pour l'architecture et l'urbanisme et seule une politique publique pourra garantir la pérennité de telles bibliothèques de projets, en reconnaissant que ces formidables réservoirs d'idées et de solutions potentielles constituent bien un « patrimoine collectif ».

De fait, quand les concepteurs participent à des concours publics, ou privés, et acceptent que leurs projets soient déposés dans le CCC, les uns comme les autres contribuent directement au débat sur la qualité de nos environnements. Tant la Fondation canadienne de l'Innovation (FCI), que l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) reconnaissent désormais qu'il est indispensable de faire circuler l'information tant en aval qu'en amont des réalisations, qu'il importe de diffuser les pratiques innovantes le plus librement possible, ne serait-ce que pour stimuler la recherche de l'excellence par delà les controverses suscitées par tel ou tel concours, tel ou tel prix octroyé.

Au fond, l'étude des concours contribue à révéler comment l'architecture, l'urbanisme et le paysage participent, d'au moins deux façons complémentaires à la structuration de la culture. Sur un plan matériel et physique, en construisant le patrimoine habitable, mais également d'une façon intellectuelle et immatérielle en contribuant au monde des idées. Entre construire et instruire, ces modalités, l'une concrète, l'autre virtuelle, convergent sur l'édification. Le *Catalogue des Concours Canadiens* à ceci d'unique qu'il rassemble les deux versants en une seule ressource cohérente et systématique. Ce faisant, il en va du rôle du politique en matière d'archives numériques, comme il en va de son rôle en matière d'organisation des concours, c'est-à-dire, comme nous pensons l'avoir démontré, de la richesse de ces mondes potentiels qui sont autant de façon de « concourir à l'excellence ».

Montréal, août 2016

Notes

¹ Pour consulter le *Catalogue des Concours Canadiens* : www.ccc.umontreal.ca

² Outre les célèbres passages du livre de Peter Collins sur le concours du Toronto City Hall, plusieurs monographies de concours canadiens ainsi que certains catalogues d'exposition ont ouvert la voie. Mentionnons dans l'ordre chronologique :

Collins, P., *Changing Ideals in Modern Architecture*. Montreal, McGill Queen's University Press, 1965.

Spreiregen, P.D., *Design competitions*. New York, McGraw-Hill, 1979.

Witzling, L. & Farmer, P., *Anatomy of a competition*. Milwaukee, University of Wisconsin-Milwaukee, Center for Architecture and Urban Planning Research, 1982.

Arnell, P., & Bickford, T. (sous la direction de). *Mississauga City Hall: A Canadian competition*. New York, Rizzoli, 1984.

De Haan, H. & Haagsma, I., *Architects in competition. International architectural competitions of the last 200 years*. London, Thames and Hudson, 1988.

Lipstadt, H. (sous la direction de), *The Experimental Tradition: Essays on Competitions in Architecture*. New York, Princeton Architectural Press, 1989.

Kalman, H., *A History of Canadian Architecture*. Toronto, Oxford University Press, 1994.

Taschen, B., *Architectural Competitions (Volume 1, 1792-1949)*. Naarden, Cees de Jong, 1994.

Taschen, B., *Architectural Competitions (Volume 2, 1950-today)*. Naarden, Cees de Jong, 1994.

Strong, J., *Winning by design: architectural competitions*. Oxford, Butterworth-Heinemann Architecture, 1996.

Chupin, J.P., *Acrobaties de l'architecture potentielle. Architecture Québec ARQ* no.118, 2002. pp. 6-9.

Adamczyk G., *Concours et qualité architecturale, Culture urbaine et concours d'architecture au Québec. Architecture Québec ARQ* no. 126, 2004, pp.4-24.

McMinn, J., Polo, M., *41° to 66° : Regional Responses to Architecture in Canada*. Cambridge, Riverside Galleries, 2005.

Bilodeau, D., (sous la direction de), *Concours d'architecture et imaginaire territorial : Les projets culturels au Québec de 1991 à 2006*, Montréal, LEAP et Centre de Design de l'UQAM, 2006.

White, J., *Les dessous et les déçus des concours d'architecture, Architecture Québec ARQ* no.139. 2007. pp. 46-48.

Chupin, Jean-Pierre, Lino José Gomes, and Jason Goorts. «Le ciel des idées, l'horizon des connaissances.» In *European France 1998 – 2007 (Innover, Dialoguer, Réaliser)*, (sous la direction de) European France et Frédérique de Gravelaine, 39-52. Paris, Jean-Michel Place, 2007.

Nicolas, Aymone. *L'Apogée des concours internationaux d'architecture : l'action de l'UIA, 1948-1975*. Paris, Picard, 2007.

Union Internationale des Architectes (UIA). *UIA Guide for International Competitions in Architecture and Town Planning (Unesco Regulations/ Terms of Application)*. Paris, Union Internationale des Architectes, 2008.

Adamczyk, Georges. «Le concours d'architecture comme mise en scène.» In *Architecture et spectacle au Québec*, (sous la direction de) Jacques Plante. Québec, Les publications du Québec, 2008.

Chupin, Jean-Pierre. "Documenting Competitions, Contribution to Research, Archiving Events." Chap. 29 In *Architecture and Digital Archives (Architecture in the Digital Age: A Question of Memory)*, edited by David Peyceré and Françoise Wierre, 523-34. Gollion, Éditions Infolio, 2008.

Rönn, Magnus, Reza Kazemian, and Jonas E. Andersson. *The Architectural Competition: Research Inquiries and Experiences*. Stockholm, Axl Books, 2010.

Kapelos, George Thomas, *Competing Modernisms : Toronto's New City Hall and Square*, Halifax, Dalhousie Architectural Press, 2014.

³ La recherche sur les prix d'excellence trouve son origine dans la sociologie des prix littéraires :

Kanters, R., «Esquisse d'une sociologie des prix littéraires», *Preuves*, n° 35, 1954.

Pérouse de Montclos, J.-M., «*Les prix de Rome*» *Concours de l'Académie Royale d'Architecture au XVIII^e siècle*, Paris, Berger-Levrault, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 1984.

Bourdieu, P., *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

Clusiau, D., "Mapping Excellence: 25 Years of Awards for Canadian Architecture (1969 - 1994)", *Canadian Architect*, March 1994, pp. 31-39.

English, J.F., *The Economy of Prestige: Prizes, Awards, and the Circulation of Cultural Value*, Cambridge (Mass), Harvard University Press, 2005.

Gruft, A., with essays by Georges Adamczyk... [et al.], *Substance over spectacle: contemporary Canadian architecture*. Vancouver, Arsenal Pulp Press, 2005.

Polo, M., *The Prix de Rome in Architecture : a Retrospective*. Toronto, Coach House Books, 2006.

Heinich, N., *De la visibilité : excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Gallimard, 2012.

Moogin, Typhaine, «Dis-moi ce que tu fais et je te dirais ce que tu me fais faire : Le Prix Van De Ven comme objet de recherche» in *CLARA* #3, *Penser les rencontres entre architecture et sciences humaines*, Bruxelles, 2015, pp. 45-62.

⁴ Clusiau, D., «Mapping Excellence : 25 Years of Awards for Canadian Architecture (1969 - 1994)», *Canadian Architect*, March 1994, pp. 31-39.

⁵ Le *Catalogue des Concours Canadiens* est à l'origine une initiative de chercheurs du Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle de l'Université de Montréal (LEAP). Les premiers travaux ont débuté en 2002 suite à l'obtention d'une première subvention du Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada (Chupin, Adamczyk, Bilodeau). Le CCC a été mis en ligne une première fois en 2006. En 2012, dans le cadre d'une subvention de la Fondation Canadienne de l'Innovation attribuée à Jean-Pierre Chupin dans le cadre de la nouvelle Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture ouverte à l'Université de Montréal, le CCC a été entièrement reprogrammé et installé sur une nouvelle plateforme informatique afin d'en assurer la fiabilité et la durabilité. On trouvera une liste de publications exhaustive sur les sites : www.leap-architecture.org et www.crc.umontreal.ca.

⁶ Chupin, Jean-Pierre. "Judgement by Design: Towards a Model for Studying and Improving the Competition Process in Architecture and Urban Design." *The Scandinavian Journal of Management (Elsevier)* 27, no. 1 [Special topic forum on Architectural Competitions] (2011): 173-84.

Chupin, Jean-Pierre, and Carmela Cucuzzella. "Environmental Standards and Judgment Processes in Competitions for Public Buildings." *Geographica Helvetica* 66, no. 1 [special issue on competitions research directed by Joris Van Wezemael] (2011): 13-23. Nous avons publié un numéro spécial de la revue ARQ (Architecture Québec) sur cette question en 2011. Chupin, Jean-Pierre, «Le concours : une affaire de jugement» in *ARQ — La revue d'architecture*, Québec, Québec, février 2011, numéro 154. Voir également : Van Wezemael, Joris, Silberberger, Jan et Paisiou Sofia, "Collective decision-making in juries of urban design competitions". *Scandinavian Journal of Management*, 2011, vol. 27, # 1.

⁷ Chupin, Jean-Pierre, Cucuzzella, Carmela et Helal Bechara (sous la direction de), *Architecture Competitions and the Production of Culture, Quality and Knowledge: An International Inquiry*, Montréal, Potential Architecture Books, 2015.

⁸ Sur la question de la surenchère des expertises dans les jurys de concours voir les études de Carmela Cucuzzella et de Camille Crossman publiées dans *Architecture Competitions and the Production of Culture, Quality and Knowledge*, op. cit., pp. 144-161.

⁹ Ces problématiques d'histoire et de théorie de l'architecture continuent de faire l'objet d'une abondante littérature. Mentionnons plus particulièrement :

Frampton, K., *Studies in Tectonic Culture, [The Poetics of Construction in Nineteenth and Twentieth Century Architecture]*, Cambridge, The MIT Press, 1995.

Frampton, K., *Labour, Work and Architecture*, London, Phaidon Press, 2002.

Lefaivre, L., Tzonis, A.C., *Critical regionalism: architecture and identity in a globalized world, Architecture in focus*, Munich, Prestel, 2003.

Vesely, D., *Architecture in the Age of Divided Representation [The Question of Creativity in the Shadow of Production]*, Cambridge, Mass., The MIT Press, 2004.

Wallenstein S. O., *La biopolitique et l'émergence de l'architecture moderne*, New York: Princeton Architectural Press, 2009.

Picon, A., *Culture numérique et architecture : une introduction*, Birkhauser, Bâle, 2010.

¹⁰ Ces indicateurs font actuellement l'objet de plusieurs recherches au Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle et dans l'état actuel de nos travaux ils se présentent avant tout comme des hypothèses de travail.

¹¹ Chupin, Jean-Pierre, "Should Competitions Always be International? Political Reasons in a Multipolar World (1988–2012)", in Chupin, Jean-Pierre, Cucuzzella, Carmela et Helal Bechara (sous la direction de), *Architecture Competitions and the Production of Culture, Quality and Knowledge*, Op. cit. pp. 110-131.

¹² Voir Chupin, Jean-Pierre, « Concours culturels et ouverture au monde : mythes et réalités » in Jacques Plante et Nicholas Roquet (sous la direction de) *Architectures d'exposition au Québec*, Québec, Les publications du Québec, 2016. pp. 56-60.

¹³ Quatremère de Quincy (Antoine Chrysostome), *Encyclopédie méthodique : Dictionnaire d'architecture* (3 volumes). Vol. 2, Paris, Panckoucke, 1788 - 1801 - 1820, p.38. Sur l'impact des concours au tournant de la Révolution française, l'ouvrage de Szambien est un incontournable ; Werner Szambien, *Les projets de l'an II : concours d'architecture de la période révolutionnaire*, Paris, École nationale supérieure des beaux-arts, 1986.

¹⁴ La comparaison des mérites respectifs des dispositifs de mise en concurrence méritait d'amples développements, mais l'actualité récente relativement à certains abus dans les marchés publics canadiens peut déjà tenir lieu de démonstration. En témoignent les sommes versées aux concurrents malheureux des appels d'offres pour la construction du nouveau pont Champlain, de juridiction fédérale, ou des partenariats pour la construction des hôpitaux de juridiction provinciale. Hugo de Grandpré, dans des articles publiés dans le journal La Presse, le 6 novembre et le 7 décembre 2015, expliquait comment « Ottawa (avait) dédommagé discrètement les soumissionnaires perdants » pour le pont Champlain. Chiffres à l'appui, il précisait également que le gouvernement fédéral avait versé plus de 17 millions de dollars en compensation aux concurrents des ppp pour les deux grands hôpitaux montréalais et plus de 10 millions de dollars en compensation aux soumissionnaires non retenus pour le nouveau pont.

¹⁵ Schön Donald A., *The Reflective Practitioner: How Professionals Think in Action*, New York, Basic Books, 1983. Schön, Donald A. *Le praticien réflexif (À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel)*. Traduit par Jacques Heynemand et Dolorès Gagnon. Montréal : Les Éditions Logiques, 1994.

¹⁶ Nous avons développé cette hypothèse dès 2011 dans une série d'articles dont : Chupin, Jean-Pierre. "Judgement by Design: Towards a Model for Studying and Improving the Competition Process in Architecture and Urban Design." *The Scandinavian Journal of Management* (Elsevier) 27, no. 1 [Special issue on competitions] 2011: 173-84.

¹⁷ Nous avons organisé un colloque international sur cette question dans le cadre d'un congrès de l'ACFAS à l'Université Concordia en 2014. Les vidéos des communications sont accessibles en ligne : www.leap.umontreal.ca/index.php?id=168&lang=fr. Pour un survol bibliographique, mentionnons surtout :

Deboulet, Agnès, Hoddé Rainier et alii, *La critique architecturale : questions, frontières, desseins*, Paris, Éditions de la Villette, 2008.

Jannière, Hélène, « Pour une « cartographie » de la critique architecturale », in *Les cahiers de la recherche architecturale*, Paris, Éditions du patrimoine, 2009, p. 15-19.

¹⁸ En 2012, dans le cadre d'une subvention obtenue conjointement de la Fondation Canadienne pour l'Innovation et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec, mais également grâce aux soutiens du Fonds Québécois de Recherche Société Culture, du Bureau Recherche et Développement de l'Université de Montréal et de la Faculté de l'aménagement, la Chaire de recherche sur les concours et les pratiques contemporaines en architecture a procédé à une refonte majeure de la structure logique de la base de données documentaire du *Catalogue des Concours Canadiens*.

Sources des figures

- *Catalogue des Concours Canadiens* : www.ccc.umontreal.ca
- Aymone, Nicolas. L'apogée des concours d'architecture : l'action de l'UIA. Paris : Picard. c2007
- De Jong, Cees & Erik Mattie. Concours d'Architecture 1950 à nos jours. Naarden : V+K publishing, 1994
- Union Internationale des Architectes : www.uia-architectes.org



Survol statistique des concours canadiens